



FORMACODE : 42891

PROGRAMME DE FORMATION

Référence interne : SI-EXT

Objectifs de la formation :

Cette formation a pour but d'instruire votre personnel à réagir en cas d'incendie dans votre établissement. Par des exercices pratiques, nous formons les salariés à déclencher l'alarme incendie, utiliser un extincteur ou tout moyen d'extinction et d'appeler les secours

PROGRAMME DE FORMATION

FOMATION EXTINCTEURS

Références juridiques

Préambule

1. Théorie 1 à 2 heures

- 1.1. Triangle du feu,
- 1.2. Le point éclair/ La température d'auto-inflammation,
- 1.3. Principales causes de feu,
- 1.4. Classes de feux,
- 1.5. L'explosion,
- 1.6. Agents extincteurs,

- 1.7. Modes et procédés d'extinction,
- 1.8. Différents types d'extincteurs et caractéristiques techniques,
- 1.9. L'organisation de sécurité de l'établissement,
- 1.10. L'alarme et l'alerte,

- 1.11. Point de rassemblement,
- 1.12. Les moyens matériels de prévention et d'évacuation,
- 1.13. Rôle et missions des personnels d'évacuation,
- 1.14. L'évacuation des personnes handicapées.

2. Pratique 1 à 2 heures

- 2.1. Manipulation de 2 différents types d'extincteurs sur feux réels (Eau et CO2),
- 2.2. Travaux pratiques d'extinction avec plusieurs passages individuels sur le simulateur de flamme et sur divers matériels de simulation (casserole, placard électrique...),
- 2.3. Passage individuel avec le RIA (Robinet d'Incendie Armé) s'il existe et si c'est possible (accès extérieur),

Modalité d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :



PROGRAMME DE FORMATION

Référence interne : SI-EXT

Evaluation formative par le formateur tout au long de la formation

- L'évaluation se fera à travers des exercices pratiques supervisés permettant de vérifier les compétences des participants en matière de gestion des situations d'urgence. Des retours individualisés seront donnés aux participants pour les aider à améliorer leurs compétences
- Mise en situation

Modalité de suivi de l'exécution du programme et appréciation du résultat :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur

À l'issue de la formation, les participants recevront une attestation de formation mentionnant les objectifs et le contenu de la formation ainsi que les compétences acquises en matière de manipulation des extincteurs

La périodicité recommandée par l'INRS est de 3 ans pour effectuer un recyclage